

**Marriage of Pierre Hilaire Leblanc and Marie Grange
25 October 1784 at L'Acadie, Quebec**

M. De Lau mil sept cent quatre vingt quatre le vingt cinqui
 Pierre - ième jour du mois d'octobre) après la publication de trois
 Hilaire) Bans avec prones des messes paroissiales, (le premier
 Leblanc, Ban a eut été publié à St. Philippe,) entre Pierre
 et Marie Hilaire Leblanc veuf de Marie Isabelle Hébert, -
 Grange) De cette paroisse, et Marie Grange fille de feu
 Charles Grange et de Defuncte Marguerite Lanoue,
 aussi de cette paroisse, sans qu'il y ait eû aucun
 empêchement, je prêtre Curé soussigné ai reçu,
 leur mutuel consentement de mariage, et leur ai donné
 la bénédiction nuptiale, avec les cérémonies prescrites
 par la sainte Eglise, en présence de Sylvain Dupuis
 beaufrere de l'epouse, Pierre Hébert beaufrere de l'epouse,
 Pierre Bourneau ami de l'epouse, et de Charles Grange
 frere de l'epouse, Jean Grange aussi frere de l'epouse,
 Jean Baptiste Hébert ami de l'epouse, et autres, les
 uns ont signé avec moi, les autres ont déclaré en latin
 écrire ni signer, de ce interpellés (suivant l'ordon-
 nance) Lecture faite.

il restoit ici une petite lacune; la seule raison est
 que par méprise, j'ai signé trop bas.

(Signature)
 Chauvause (propre)

Pierre Hilaire Leblanc epoux
 Sylvain Dupuis



Dans mil sept cent quatre vingt quatre le vingt cinquieme jour du mois d'octobre après la publication de trois bans avec prones des messes paroissiales, (le premier ban ayant ete publie a St Philippe), entre Pierre Hilaire Leblanc veuf de Marie Isabelle Hebert, de cette paroisse, et Marie Grange fille de feu Charles Grange et de defuncte Marguerite Lanoue aussi de cette paroisse, sans quil y ait eu

aucun empechement, je pretre Cure sousigne ai recu leur mutual consentement de mariage, et leur et donne la benediction nuptiale, avec les ceremonies prescrites par la Sainte eglise, en presence de Sylvain Dupuis beaufere de l'epoux, Pierre Hebert beaufre de l'epoux, Pierre Boudreau ami de l'epouse, et de Charles Grange frere de l'epouse, Jean Grange aussi frere de l'epouse, Jean Baptiste Hebert ami de l'epouse, et autres, les uns ont signe avec moi, les autres ont declare ne savoir ecrire ni signer, de ce interpellis (Suivant l'ordonnance) Lecture faite.

Il restait ici une petite lacune; la seule raison est que par meprise, j'ai signe trop bas.

Chauvanse, ptre

Pierre Hilaire La Blanc epoux
Sylvain Dupuis

In seventeen hundred eighty four the twenty fifth day of the month of October, after the announcement of three bans at the homily of the parish masses, (The first ban had been announced at St Philippe) between Pierre Hilaire Leblanc, widow of Marie Isabelle Hebert of this parish; and marie Grange, daughter of the deceased Charles Grange, and the deceased Marguerite Lanoux also of this parish, without which they had no impediment, I undersigned parish priest, have received their mutual consent of marriage and have given them the Nuptial Blessing, with the ceremonies prescribed by the Holy Church in the presence of Sylvain Dupuis stepbrother of the groom, Pierre Hebert brother-in-law of the groom, Pierre Boudreau friend of the bride, and Charles grange brother of the bride, Jean Grange also brother of the bride, and others, they have signed with me, the others have stated they are unable to write or sign, when called upon. (Following the ordinance) Reading made.

There remains a small gap, the only reason is that by mistake, I have signed very low.

Chauvanse, ptre

Pierre Hilaire La Blanc, Groom
Sylvain Dupuis